

centre international de poésie *Marseille*

ACTUELLEMENT DANS UN ENSEMBLE ARCHITECTURAL DE PRESTIGE



LE CIPM

Situé au sein de la Vieille Charité, bâtiment édifié par Pierre Puget au XVII^{ème} siècle,

abritant actuellement plusieurs institutions culturelles, où le cipM dispose :

- au rez-de-chaussée deux grandes salles (actuellement salle d'exposition et bibliothèque de poésie unique en France), trois bureaux, sanitaires et salle de rangements, (le tout environ 500 m²) ;
- à l'étage de bureaux et salle de travail / réunion, sanitaires (le tout environ 90 m²) ;
- de l'usage d'une salle de cinéma, non exploitée mais équipée (son, lumière, 35 et 16 mm, vidéo), d'une capacité de 100 personnes ;

EMPLACEMENT PRIVILÉGIÉ

À proximité du Vieux-Port, de la rue de la République, du quartier de la Joliette, desservi par bus, métro, tramway ;

PRESTATIONS EXCEPTIONNELLES

Grande surface, entièrement équipée, usage de la cour, librairie, restaurant au sein de l'édifice, liaison avec le Port par *petit train* ;
Visite virtuelle possible sur : www.cipmarseille.com

DEVANT QUITTER PROCHAINEMENT CE LIEU,

(au plus tard le 6 mai 2008)

aux prétextes de "sécurité" et de "circulations différenciées pour des publics non muséaux"

N O U S R E C H E R C H O N S

équivalent ou approchant dans l'hyper centre de Marseille

LOCATION OU ACHAT

Faire propositions au cipM par courrier, fax ou mél, uniquement :

2, rue de la Charité 13002 Marseille

fax : 04 91 90 99 51 mél : cipm@cipmarseille.com

N.B. Nous n'avons malheureusement pas actuellement la moindre idée du budget que nous pourrions consacrer à cette opération.

AURIONS-NOUS DÉMÉRITÉ ?

En 1995 puis en 1996 le cipM – créé à la demande de la Ville de Marseille – était financé à 80 % par celle-ci, soit un peu plus de 300 000 € (hors locaux).

En 1997, le budget de la culture à Marseille a subi une diminution globale de 5 %. Le cipM, lui, a « bénéficié » cette année-là d'une diminution de 15 % et est resté depuis quasiment au même niveau de subventionnement : 270 000 €.

Malgré cela, dans le même temps, le budget global du cipM a augmenté de plus de 50 %, passant de moins de 400 000 € à plus de 600 000 €, grâce à notre travail, au rayonnement que nous avons su donner à ce lieu, à la cohérence et l'originalité de notre démarche et aussi à la compréhension, à l'écoute et au soutien de l'État (CNL, DRAC, ministère des Affaires Étrangères), du Conseil Régional et, dans une moindre mesure, du Conseil Général.

Durant cette même période, après avoir perdu les avantages liés aux emplois-jeune et après avoir alerté à plusieurs reprises – mais sans succès – les services culturels de la Ville afin d'obtenir que le montant leur subvention revienne à celui de 1995, nous avons dû procéder à un licenciement économique.

Mais depuis 1996, le cipM ne s'est pas contenté de poursuivre sa politique initiale en faveur de la poésie.

Pour mémoire : expositions, lectures, débats, performances, participation régulière à des salons du livre en France, lieu d'information et d'animation (notamment en direction des enfants), lieu de soutien à la création avec ses résidences, lieu de publication (la collection “*Le Refuge*”, la revue-programme “*Le Cahier du Refuge*”), partenariats avec de nombreuses structures et enfin une bibliothèque spécialisée unique en France.

En effet, depuis cette époque, malgré les difficultés financières et une équipe réduite, nous avons multiplié nos actions :

- développement de la bibliothèque : plus de 40 000 documents à ce jour ;
- création de notre site internet (www.cipmarseille.com) en l'an 2000, site entièrement revu et amélioré en 2004 ;
- informatisation du catalogue de la bibliothèque avec accès et consultation possible sur notre site internet ;
- participation à des salons du livre à l'étranger, essentiellement sur le pourtour méditerranéen ;
- atelier de traduction, notamment avec l'accueil de poètes américains grâce à l'association *Un bureau sur l'Atlantique*, et la mise en place des ateliers IMPORT / EXPORT qui ont permis de réaliser des ateliers de traduction croisés entre des poètes français et des poètes syriens, libanais, algériens, néerlandais, marocains, égyptiens, dont le travail est édité et diffusé en France et dans les pays étrangers respectifs ;
- conventionnement avec la Région et le CNL (dont nous sommes une des 9 structures associées en France) ;
- enfin, création de la revue semestrielle **C C P**, dont 15 numéros sont parus ; revue unique dans ce domaine de la critique de poésie, recensant l'essentiel de la production poétique en France, sous toutes ses formes. Ainsi, ont été publiées plus de 4 000 pages de critique sur plus de 3 000 livres et près de 2 000 auteurs par près de 300 critiques.

Notre travail, nos actions, notre ténacité, le soutien de nos partenaires, des poètes et écrivains nous ont valu une reconnaissance nationale et internationale.

Pourquoi alors, dans ces conditions, vouloir que nous quittions la Vieille Charité
aux prétextes de *sécurité* et
de *circulations différenciées pour des publics non muséaux* ?

Allez-vous chasser le restaurant et la librairie aux mêmes prétextes ?
Les poètes n'auraient-ils plus droit de cité à Marseille ?

QU'AURAIT-IL FALLU FAIRE DE PLUS, AVEC QUELS MOYENS ?

En complément d'information : quelques chiffres

1995		2006	
Budget global	397 900 €	Budget global	609 637 €
Part de la Ville (hors locaux) :		Part de la Ville (hors locaux) :	
plus de 80 %	304 900 €	moins de 50 %	270 000 €

1995-2006

Augmentation du budget global de plus de 50 %

Diminution annuelle des subventions de la Ville : environ 47 000 € (Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'inflation)

Pour nous soutenir, signez la pétition en ligne sur notre site : www.cipmarseille.com